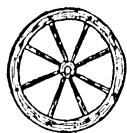


Des campements de nomades, au « Village de l'espoir» Le Projet Sinti à Padoue ¹

Renata Paolucci ²



Qui sont les Sinti ?

Le terme «sinto» signifie homme ou peuple et viendrait de la région du *Sindh* au Pakistan, à l'embouchure du fleuve *Indus*. Il est difficile d'établir s'il s'agit bien de l'origine de ce nom et de ce peuple installé, depuis le XV^{ème} siècle en Europe, dans les pays germanophones, en France et en Italie du Nord. Il est difficile d'établir s'il s'agit au contraire d'un peuple en tant que tel, ou encore d'un des différents peuples *Roms*, de souche indo-européenne, qui à partir du X^{ème} siècle, ont quitté le Nord de l'Inde, pour venir par groupes en Occident.

On appelle *Sinti* ou «*Roms*», les groupes qui habitent les territoires mentionnés (Allemagne, Autriche, France et Italie septentrionale). Leur langue est le *romani* qui dérive du sanscrit, ainsi que des dialectes des lieux où ils se sont établis. On évalue les populations *Sinti* à environ 560 000 personnes en Italie.³ Ils ont traditionnellement exercé les métiers du spectacle itinérant dans de multiples régions italiennes (Piémont, Lombardie, Emilie-Romagne, Marches..) Ils étaient saltimbanques, dompteurs, gymnastes, prestidigitateurs, marionnettistes. Ils ont créé les premières scènes de plein air sur les places des villages. Aujourd'hui ils sont forains et exercent les métiers du cirque dans des manèges itinérants et des «Luna Park».⁴ Désormais à peine la moitié des populations *Sinti* vivent de leurs métiers traditionnels. Ils vivent la concurrence d'autres formes de spectacles et de divertissement (télévision, discothèques, jeux vidéo, etc).⁵ Cette grave crise est à l'origine de l'éclatement actuel des ménages *sinti* et de la perte progressive de leur langue et culture. Le chômage est une réalité toujours plus menaçante pour toute une population, qui ne connaît aucune forme de protection sociale, de formation ou de reconversion professionnelle.

Qui est Opéra Nomadi?

Opéra Nomadi est un organisme sans but lucratif. Pour poursuivre sa «mission», cette ONG s'inspire des principes de la Charte des Droits de l'Homme, des documents et recommandations adoptées par les Nations Unies et l'UNESCO. Elle reprend aussi toutes les dispositions à caractère humanitaire, social et éducatif de l'Union Européenne, du Conseil de l'Europe et du Parlement Européen. «*Opéra Nomadi*» a été créée en 1989 à Padoue.⁶ L'association s'occupe depuis des années, des familles installées sur les terrains municipaux, les terrains privés et dans des logements de la commune et de la province de *Padoue*. Son action vise à défendre le droit à la scolarité, le droit à la santé, le droit au logement, le droit au travail, le droit au respect et à la réévaluation de la culture d'origine des *Roms* et des *Sinti*. Notre association *Opéra Nomadi* s'est fixé pour objectif la diffusion et la défense de la culture et de langue des peuples *Roms et Sinti*. Notre ONG soutient également les droits fondamentaux de ces groupes humains sur le territoire national italien. Il nous apparaît que vivre dignement, surtout dans une région comme la nôtre, qui fait partie de ce que l'on appelle le «*Nord Est riche*», constitue un droit fondamental des êtres humains. Qu'ils soient *Roms*, *Sinti* ou «*gadjos*».

Pourquoi s'intéresser aux Roms ?

¹ Note de Y.M.: Cet article de l'ONG «*Opéra Nomadi*», nous semble particulièrement important à considérer au moment précis où l'Italie est confrontée à la forte médiatisation d'actes délictueux commis par quelques uns des ressortissants de la communauté «*Rom*». Un décret-loi en date du 31 octobre 2007 autorise en effet les préfets italiens à appliquer des procédures d'expulsion sans recours, à l'encontre de «*populations de l'union européenne qui contreviennent à la dignité humaine, aux droit fondamentaux de la personne ou à la sécurité publique*»; ce décret-loi vise plus particulièrement les populations *Roms*. Les roumains constituent, selon un recensement effectué par la fondation *Caritas Migrantes*, la communauté étrangère la plus importante d'Italie. (560.000 personnes recensées). Cf. Le monde du 3.11.07 «*L'Italie veut expulser des milliers de Roumains*».

² Siège légal (D.P.R. 26.03.70 N° 347) Via Marcanova n° 2 - 35137 PADOVA - Tel. e fax. 049 / 655805

E.mail: operanomadipd@yahoo.it

<http://operanomadipadova.blog.tiscali.it>

³ Selon un recensement effectué il y a quelques années par l'*Associazione Spettacolo Viaggiante* (association des spectacles itinérants).

⁴ Toutes les familles des cirques célèbres tels que Orfei, Togni, Mediano, sont d'origine sintis.

⁵ La loi Corona de 1968 reste jusqu'à présent inappliquée. Cette loi était censée rationaliser les réglementations et les procédures de concession des champs de foire et limiter l'augmentation des coûts et taxes, en imposant aux communes de créer des aires aménagées ad hoc pour les manèges et le séjour des forains.

⁶ Opéra Nomadi. siège : 2 via Marcanova. Padova.

Durant toutes nos années d'activité, il est nous apparu de plus en plus évident que l'amélioration des conditions d'habitation de ces populations, initialement nomades, puis progressivement sédentarisées, du fait de la remise en cause d'un droit au nomadisme, était un préalable indispensable à leur intégration réelle, au sein de la culture dominante italienne. La notion de *tolérance* qui a inspiré - et inspire aujourd'hui encore - notre manière de traiter les populations *Rroms et Sinti*, ne constitue pas seulement une *erreur du point de vue humain*. Elle est par ailleurs inefficace. « *Tolérer des camps de nomades* » signifie identifier des secteurs urbains peu fréquentés (en général des zones industrielles, des échangeurs d'autoroute, des zones voisines de décharges ou d'incinérateurs) sur lesquels des centaines, voire des milliers de personnes parfois, sont entassées. Tolérer de tels procédés signifie également la possibilité de cacher au regard des habitants des poches de marginalité. Cette attitude, qui peut être qualifiée de *ségrégative* est la cause de maux irréparables. A la fois pour les *Rroms* eux même, mais aussi pour les populations locales. Elle revient à associer durablement les populations *Rroms* et les *Sinti*, avec le mal-vivre, la pauvreté et l'exclusion qui en découlent. On peut ajouter ici que parler de « *nomades* » pourrait laisser penser à l'existence d'une culture « *rom* » homogène, où toutes ces populations partageraient une même langue, les mêmes valeurs et les mêmes références culturelles. Il est aisé de comprendre que les populations nomades se sont éparpillées sur de vastes territoires. Ce qui signifie que ces multiples groupes humains sont entrés en relation avec des réalités sociales multiples. Pratiques qui inévitablement ont engendré auprès de ces populations des influences diverses, et ce bien au delà de leur caractère identitaire propre. Au cours de leur lente marche à travers les continents et les siècles, les peuples nomades ont emprunté à d'autres peuples des mœurs et des coutumes diverses. Il en a résulté des processus de différenciation et de fragmentation entre ces multiples groupes humains (lesquels d'ailleurs ne s'entendent pas toujours). Il est donc clair que la logique qui consiste à établir de *vastes campements* de *Rroms* et de *Sinti*, au motif qu'ils s'entendraient entre eux, est erronée et est fortement préjudiciable à tous. Tout comme est préjudiciable la surpopulation qui les frappe, alors même qu'ils sont assignés à résidence, au mépris des règles les plus élémentaires d'hygiène et de sécurité, dans les ghettos de la modernité.

Le démantèlement des campements de nomades

Opéra Nomadi considère que le démantèlement des actuels campements de nomades est une action indispensable à conduire. Seule l'utilisation de terrains de dimension réduite, affectés au bénéfice de ces familles perçues comme des entités différenciées (de préférence favorisant des pratiques d'accession à la propriété) peut constituer une solution en mesure de répondre aux attentes des populations *Rroms et Sinti* elles-mêmes. Les campements de nomades tendent à déresponsabiliser ceux qui y habitent. Précisément, en raison de la précarité des conditions de vie qui y sévissent. Les campements de nomades qui sont constitués de constructions précaires, nécessitent des investissements importants. *La gestion des campements de nomades, confiée à des coopératives ou à des associations, génère des dépenses inutiles*. Les grands agrégats sont voués à l'échec du point de vue de la politique d'intégration. Il est donc impératif de diversifier les lieux de résidence de ces populations. Dans ces conditions, *Opéra Nomadi* considère comme essentielle la promotion de politiques publiques du logement qui s'appuient et légitiment les différences, tout en recherchant des solutions innovantes et adaptées. Un certain nombre de pratiques positives existent : les micro-aires d'accueil familiales ou la mise à disposition de logements sociaux, l'habitat adapté.... Mais nous croyons d'une façon plus générale, que rien ne pourra être fait sérieusement pour remédier à ces situations du mal-vivre, sans l'écoute de ces populations elles-mêmes.

Les Sinti à Padoue

L'aire municipale du 32 *via Tassinari (Corso Australia)* accueille des familles *Sinti* venues de Vénétie⁷, qui s'y sont installées depuis plus de 15 ans. Les mutations économiques et de mode de vie ont contraint 80 % des *Sinti* à changer de travail au cours de ces dix dernières années.

29 personnes (17 adultes et 12 enfants), toutes avec un lien de parenté entre elles, habitent au 32 *via Tassinari*, installées dans des roulottes et des mobil homes. « *Sédentarisés* » en raison des mutations qui ont frappé le « *spectacle itinérant* ». Le seul encore à exercer le métier de ses ancêtres s'appelle *Virgilio Pavan*. Ce quartier a toujours été très dégradé et est considéré comme difficile à vivre. Il s'agit d'un parking non aménagé, avec une petite construction qui abrite deux toilettes. Il est complètement à l'écart du reste de la ville et est entouré d'un mur. Malgré les conditions déplorables de leur habitat, les habitants cherchent à redonner un peu de dignité à cet endroit et tentent d'assurer son nettoyage et son entretien. Les *Sinti* de la *via Tassinari* ont cherché à s'intégrer au mieux, notamment grâce à fréquentation des écoles primaires. Tous les enfants sont scolarisés. Beaucoup ont passé le brevet des collèges et certains ont suivi des formations et des stages. Les adultes vivent toutefois de « *petits boulots* » : les femmes sont employées de coopératives de nettoyage ; les hommes assurent des missions occasionnelles pour le compte d'entreprises de travail temporaire. Les familles *Sinti* ont affirmé régulièrement la nécessité d'améliorer leurs conditions de vie et ont recherché une réelle possibilité d'intégration sociale. *Opéra Nomadi* de Padoue, impliquée depuis des années dans la gestion d'aires d'accueil, a longtemps tenu le rôle de porte parole des *Sinti* et des *Rroms*. Notre ONG a fini par élaborer avec les *Sinti eux-mêmes*, un projet d'auto construction de nouveaux logements. Le projet de

⁷Ces derniers sont présents en Italie depuis le XV^{ème} siècle.

« Village de l'espoir » prévoit la construction de 11 maisons « en dur », d'environ 54 mètres carrés chacune, avec chacune des espaces verts et un parking couvert.

Les différentes phases du “Village de l’espoir”

- ❑ L'exécutif municipal, adopte en décembre 2006, la variante de son schéma directeur, relative au terrain où seront construits les logements; il vote une délibération le 28 décembre 2006, qui concède le terrain et il attribue d'un financement initial de 300 000 euros au bénéfice d'*Opera Nomadi* de Padoue.
- ❑ Le 18 mars 2007 est signé un protocole d'accord, entre la Ville de Padoue et *Opera Nomadi*. En vertu du protocole, *Opera Nomadi* devient le promoteur social du projet. L'ONG est chargée de sélectionner l'entreprise de maçonnerie la plus en phase avec ce projet d'auto construction. Notamment dans sa dimensions sociale
- ❑ Le secteur «*infrastructures*» de la mairie de Padoue se réserve le droit d'émettre un avis préalable sur l'entreprise choisie. Il assure également la supervision de la maîtrise d'œuvre, de la bonne exécution des travaux, ainsi que de la comptabilité générale des paiements.
- ❑ Les *Sinti* de Vénétie, qui habitent la rue «*via Tassinari*», deviennent les «auto constructeurs» de leur propre habitation. Ils sont pour ce faire assistés par une entreprise du bâtiment. Ils doivent en contrepartie, suivre un cours de formation en maçonnerie, afin de valider leurs aptitudes techniques personnelles. A l'issue de cette formation, il leur est délivré une attestation qui leur permet de continuer à exercer ce métier. Les missions de chacun des membres de la coopérative d'auto construction se fait sur la base de leurs aptitudes et capacités personnelles. Un contrat de travail est établi, conformément à la réglementation en matière fiscale et salariale. Le salaire mensuel des coopérateurs est pour tout ou en partie, retenu par l'entreprise en charge des travaux. Une fois les travaux réalisés, ce montant sera ensuite déduit des loyers mensuels dus à la municipalité, ou bien pourra être déduit des sommes payées au titre du rachat des logements.

La municipalité de Padoue pour sa part a pris position. Elle poursuit une politique de démantèlement des campements de nomades de la Ville. Le nom du village a été choisi par les familles *Sinti* elles-mêmes. Il tente d'exprimer les espoirs et les désirs liés à cette nouvelle vie.